

Le Conseil canadien du porc appuie le projet de loi C-234 et incite le Sénat à l'adopter rapidement

Le 9 novembre 2023 (Ottawa, Ont.) - Le Conseil canadien du porc (CCP) appuie le projet de loi C-234 et est ravi qu'il passe à la troisième lecture dans sa forme originale.

Tout comme l'industrie, les sénateurs ont compris que le projet de loi C-234 dans sa forme originale - qui vise à modifier la Loi sur la tarification de la pollution par les gaz à effet de serre afin d'étendre l'exemption pour le carburant agricole admissible au gaz naturel commercialisable et au propane - est une mesure législative essentielle qui aura un impact positif majeur sur le secteur agricole et, par conséquent, sur les prix des produits d'épicerie pour les Canadiens.

« Au nom du CCP, nous tenons à remercier les sénateurs qui ont voté contre les amendements précédemment proposés au projet de loi - qui auraient injustement exclu les 7 000 producteurs de porcs d'une aide financière dont ils ont grandement besoin », a déclaré René Roy, président du Conseil canadien du porc. « Pour les producteurs de porcs, ce soutien est vital. La hausse des coûts a déjà des répercussions sur leur gagne-pain, leur capacité à investir dans l'avenir de leur entreprise et, par conséquent, sur la sécurité alimentaire. »

La réduction actuelle du prix du carbone, introduite l'année dernière par le projet de loi C-8, ne tient pas pleinement compte des surtaxes individuelles sur le carbone appliquées aux exploitations agricoles. Le projet de loi C-234 garantit que les machines agricoles admissibles comprennent toutes les pratiques agricoles qui nécessitent du gaz naturel ou du propane, comme le séchage du grain, l'irrigation, la préparation des aliments pour animaux, le chauffage et la climatisation des granges, des serres et d'autres structures de culture agricole.

« Nos éleveurs de porcs canadiens élèvent la barre des normes mondiales, en donnant la priorité à la préservation de la planète et à la production de viande de porc de haute qualité », a déclaré M. Roy.

« L'avenir du secteur porcin canadien est prometteur, tant au niveau national que mondial. Nous incitons fortement le gouvernement à adopter ce projet de loi et à lui donner force de loi afin que nous continuions à donner la priorité à la qualité de nos produits, tout en veillant à ce que le Canada soit tenu de rendre des comptes et à ce que nous puissions poursuivre sur la voie de la durabilité. »

Le Conseil canadien du porc appuie le projet de loi C-234 et incite le Sénat à l'adopter rapidement

Il est essentiel que le gouvernement adopte rapidement cette législation importante. Les producteurs ont besoin de solutions adaptées à la réalité pour continuer à adopter les meilleures pratiques de gestion et à investir dans des innovations au sein de l'exploitation - des innovations qui sont essentielles mais coûteuses.

-30-

À propos du Conseil canadien du porc

Le CCP est le porte-parole national des producteurs de porcs du Canada. Constitué d'une fédération de neuf organisations porcines provinciales représentant 7 000 fermes, le CCP joue un rôle de chef de file dans la réalisation et le maintien d'un secteur porcin canadien dynamique et prospère. Le CCP sert ses membres par le biais d'efforts de défense nationaux et internationaux ainsi que par l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives, telles que la sécurité alimentaire, les soins et la santé des animaux, la traçabilité, l'environnement et le développement durable, le commerce international et la nutrition. Grâce à notre leadership inébranlable, l'industrie porcine canadienne se classe aujourd'hui fièrement parmi l'élite mondiale.

Contact presse

Darcie Pentillier
Conseillère en communications
Conseil canadien du porc
pentillier@cpc-ccp.com